

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prone, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Les religieuses de Marie-Réparatrice. — IV L'Ordo de 1912. — V Bibliographie. — VI Prêtres des Quarante-Heures. — VII Faisons dire des messes. — VIII La valeur des petites épargnes.

AU PRONE

Le dimanche, 19 novembre

On annonce :

Dans le diocèse de Valleyfield, la fête et la solennité de sainte CECILE (Cathédrale).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 19 novembre

Fête de Ste Elisabeth de Hongrie, **double**; mém. du 6e dim. après l'Epiph. et de S. Pontien; préf. de la Trinité. — II vêpres depuis le capitule de S. Félix de Valois (hymne **Iste... supremos**); mém. de Ste Elisabeth et du 6e dim. après l'Epiph.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 26 novembre

L'on doit anticiper à ce dimanche, les solennités de titulaires qui tombent dans la semaine et ne peuvent avoir lieu le 1er dimanche de l'Avent.

**Diocèse de Montréal.** — Du 21 novembre, la Présentation (Dorval) et saint Colomban; du 23 novembre, saint Clément (Viauville); du 24 novembre, saint Jean de la Croix; du 26 novembre, saint Léonard de Port-Maurice; du 30 novembre, saint André.

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 20 novembre, saint Félix de Valois (Chêneville); du 21 novembre, saint Colomban (Quinville) et saint Albert; du 22 novembre, sainte Cécile (Masham); du 23 novembre, sainte Félicité (Clarence Creek); du 26 novembre, sainte Catherine (Metcalfe).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Du 21 novembre, la Présentation; du 22 novembre, sainte Cécile; du 30 novembre, saint André (Acton Vale).

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Du 24 novembre, sainte Flore.

**Diocèse de Sherbrooke.** — Du 20 novembre, saint Edmond (Coaticook); du 22 novembre, sainte Cécile (Whitton); du 30 novembre, saint André (Sutton Flat); du 2 décembre, sainte Bibiane (Richmond).

**Diocèse de Nicolet.** — Du 19 novembre, sainte Elisabeth (Warwick); du 20 novembre, saint Félix de Valois (Kinksey); du 26 novembre, saint Léonard de Port-Maurice.

**Diocèse de Valleyfield.** — Du 22 novembre, sainte CECILE (Cathédrale); du 23 novembre, saint Clément (Beauharnois).


**Diocèse de Pembroke.** — Du 30 novembre, saint André (Kildare).

**Diocèse de Joliette.** — Du 20 novembre, saint Félix de Valois et saint Edmond.

J. S.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 29 octobre 1911.

 A grosse nouvelle du jour est l'annonce du consistoire pour la création des cardinaux, qui aura lieu à la fin du mois de novembre. Le consistoire secret se tiendra le 27 et le consistoire public, suivant l'usage trois jours après, le 30 novembre.

— Cette promotion comptera 17 cardinaux, chiffre considérable et que pour retrouver il faut remonter à 1815, quand Pie VII fit la grande promotion de cardinaux pour remplir

les vides que la mort avait faite dans le Sacré-Collège pendant sa captivité en France. Cette liste est intéressante à consulter par les noms qu'elle porte et l'absence de ceux qu'on croyait devoir y être insérés. On remarque d'abord que le nonce d'Espagne est fait cardinal, et certes Mgr Vico le mérite; mais cela semble indiquer que les rapports diplomatiques ne sont point cordiaux et cette nomination est plutôt un prodrome de relâchement dans les liens diplomatiques. Si le Saint-Siège avait le ferme espoir de pouvoir s'entendre avec l'Espagne, il ne rappellerait pas le diplomate habile qui jusqu'à présent avait sa confiance, et a fait tout ce qu'il était possible de faire.

— Les nominations pour la France sont au nombre de trois : l'archevêque de Paris, l'archevêque de Chambéry et l'évêque de Montpellier.

— Le Père Billot, professeur depuis de longues années au Collège-Romain, est un homme de grande valeur, le digne successeur et continuateur du cardinal Franzelin; entrant ainsi dans les conseils du pape, car il sera cardinal de curie, il y portera, avec la haute autorité qui s'attachait à son enseignement, cet esprit de droiture qui ne le fera fléchir devant aucune compromission. On remarquera aussi la création du R. P. Van Rossum, rédemptoriste, un des consultants les plus estimés du Saint-Siège. C'est la première fois qu'un rédemptoriste arrive aux honneurs de la pourpre; et c'est une juste récompense pour une congrégation religieuse qui s'est rendue si utile à l'Eglise et lui a donné, bien que jeune, tant de saints personnages qu'elle mettra tôt ou tard sur les autels.

— L'Amérique a deux cardinaux nouveaux, l'archevêque de New York et celui de Boston. Cette dernière nomination était prévue dans le cas où le Saint-Siège nommerait des car-

dinaux américains. Celle de Mgr Farley réjouira grandement les catholiques de New York, et mettra en lumière l'estime que le Saint-Père a pour l'Eglise américaine, qui se développe d'une façon si merveilleuse. De plus, ces éminentissimes cardinaux la relieront d'une façon plus étroite, si c'est possible, au Saint-Siège et deviendront les chefs incontestés de cette Eglise.

— On s'attendait à Rome à plusieurs nominations de prélats italiens. On mettait en avant celle de l'archevêque de Bologne, Mgr della Chiesa, qui a un grand siège dont les titulaires étaient presque toujours nommés cardinaux. Mais il faut dire que la nomination du prélat comme archevêque est bien récente, et qu'il n'en est pas de ce siège comme de celui de Vienne, dont le titulaire à peine installé vient d'être nommé cardinal. On donnait encore les noms de secrétaires de Congrégation, celui de Mgr Giustini, par exemple, qui certainement arriveront au Sacré-Collège; mais probablement que le pape n'a point voulu se priver des bons services de ses meilleurs auxiliaires et Mgr Giustini est de ceux-là. Je connais un certain nombre de faits montrant qu'il jouit de toute la confiance du Souverain-Pontife et son élévation n'est qu'une question de temps et d'opportunité.

— Enfin on ne voit pas dans ce consistoire la nomination du patriarche de Lisbonne. Le Concordat est rompu, la révolution est à l'intérieur, la contre révolution aux portes, et malgré l'attitude vaillante des évêques et d'un grand nombre de prêtres on ne sait ce qui arrivera de cette belle Eglise. Dans la lettre collective de l'épiscopat portugais, les évêques affirmaient que, d'après le dernier recensement, sur 5,423,132 habitants, 5,416,204 avaient déclaré appartenir à la religion ca-

tholique romaine. C'est donc une infime minorité de 7 mille sectaires qui gouverne une population de 5 millions et demi, et qui supporte tout sans même se plaindre. Cela nous montre aussi combien la franc-maçonnerie est arrivée dans ce pays à avilir la conscience catholique, énerver les courages et fausser les idées, puisque le gouvernement révolutionnaire a pu sans transition, du soir au lendemain, sans préoccupation comme sans obstacle, faire passer le Portugal du régime concordataire à celui de la persécution directe.

— On sait que l'*Osservatore Romano* a dû par deux fois publier des notes, brèves mais précises, pour arrêter les manifestations épiscopales et cardinalices qui prenaient parti pour l'Italie contre la Turquie. Des orateurs, se lançant sur le terrain historique, rappelaient les maux que le Croissant avait causés à la Croix, et voyaient dans la guerre Tripolitaine presque la revanche de la Croix sur le Croissant. C'était déjà pas mal osé : légitimer la conquête actuelle par des actes qui depuis des siècles appartiennent à l'histoire, est un procédé qui justifierait n'importe quelle guerre. Quelle est en effet la nation qui, à une époque quelconque de son histoire, n'a pas eu à souffrir de ses voisins ? Un autre cardinal est allé plus loin. Dans une improvisation, emporté par son sujet, il a caractérisé le gouvernement ture en Tripolitaine par les mots *Ignominioso dominio*. Naturellement la phrase a eu du succès, mais un succès diversement apprécié. Le Saint-Siège ne pouvait supporter qu'un cardinal l'entraînât ainsi dans une aventure pareille. Le Saint-Siège est au-dessus de tous les partis et ne s'occupe que d'une chose, procurer aux hommes de bonne volonté la paix que le Sauveur est venu apporter dans le monde et étendre le règne de Jésus-Christ. Les Italiens même ne furent point contents, car c'était en quelque

sorte transformer le motif de la guerre. Si elle revêtait un aspect religieux de la part de l'Italie, ce point de vue aurait pour effet immédiat de réveiller la guerre sainte de la part des Turcs. Et on sait combien les guerres qui s'appuient, à tort ou à raison, sur un motif religieux sont tenaces, longues et cruelles. Les Italiens estimaient avoir déjà assez d'embarras en Tripolitaine (il paraît que les Turcs s'avisent de résister) pour ne point s'en créer d'autres et soulever le sentiment religieux des disciples du Prophète. C'est pour ce motif que l'*Osservatore* a publié deux notes successives, et de plus la Secrétairerie d'Etat a fait savoir aux prélats qui s'étaient laissé entraîner à des considérations en-dehors de leur ministère qu'ils eussent dorénavant à imiter la réserve du chef de l'Eglise. Cette dernière n'est point nationale. Elle n'est pas non plus anationale. Elle est au-dessus de toutes les nations car elle doit les amener toutes à Jésus-Christ.

— Une dernière nouvelle, mais je la donne encore dubitativement, est celle de la réforme du bréviaire romain. Notre bréviaire est substantiellement celui qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle nous donna saint Pie V. Il n'était point parfait, et on reconnaissait depuis longtemps qu'il ne se prêtait plus que d'une façon boiteuse aux exigences du ministère paroissial. Je citerai un seul fait. Le dimanche est pour le prêtre la journée la plus chargée, et cependant le dimanche y a l'office le plus long. A partir des vêpres du samedi, jusqu'à complies du dimanche, il faut bien compter une bonne demi-heure en plus de l'office ordinaire pour satisfaire à l'obligation attachée à ces jours-là. Une révision s'imposait donc. Elle fut commencée sous Benoit XIV qui réunit des commissions, fit commencer de grands travaux, choisit des consultants chargés de se diviser la tâche. Mais, je ne saurais dire pour quelle cause, la commission travailla d'abord très lentement,

puis divers courants se firent jour, qui, opposés entre eux, frappaient de stérilité la bonne volonté du pape. Benoit XIV lassé de ces lenteurs, de ces vues si opposées qui se faisaient jour et qu'on défendait avec ténacité, laissa les choses dans l'état. Pie X avait conçu la pensée de rendre le bréviaire plus malléable, si je puis dire, et se moulant mieux sur les exigences du ministère sacerdotal. Il nomma une commission qui n'aboutit à rien. Pie X est un tenace : laissant de côté la commission officielle, il nomma d'autres personnes pour faire aboutir cette réforme et ce dans un espace de temps assez limité. Les travaux de la commission sont achevés et on dit même qu'avant la fin de l'année une constitution pontificale promulguerait le nouveau bréviaire. Je ne sais pas en quoi il différera de celui que nous récitons. Toutefois il est certain qu'il sera notablement abrégé, et que sa récitation durera vingt minutes de moins que celle du bréviaire de Saint-Pie V.

— Il y avait à ce sujet une grosse question financière dont le Saint-Siège devait se préoccuper. Les libraires ont des stocks considérables des éditions courantes qui deviendraient immédiatement sans valeur. Un éditeur nouveau, au contraire, aurait tout bénéfice. Il paraît qu'outre l'édition nouvelle, les éditeurs pourront très facilement adapter leurs bréviaires anciens à la récitation nouvelle par le moyen d'un ou plusieurs cahiers à ajouter au volume et à relier avec lui.

— Malgré l'intérêt que présente cette question pour les ecclésiastiques, je n'ai pu en savoir davantage, et il n'y a plus qu'à attendre avec patience le nouveau bréviaire de Pie X. Il sera plus court ; je me souhaite et souhaite à tous les ecclésiastiques de le réciter avec encore plus de dévotion, si possible, que celui de S. Pie V.

DON ALESSANDRO.



## LES RELIGIEUSES DE MARIE-REPARATRICE

**Q**ORSQUE, en septembre 1910, la *Provence*, de la ligue française transatlantique, amenait un groupe important de pèlerins à notre Congrès Eucharistique de Montréal, on remarquait parmi les voyageurs deux modestes femmes, vêtues de noir, qui devaient chez nous prolonger leur pèlerinage. C'était deux religieuses de Marie-Réparatrice, qui venaient travailler à Montréal à la fondation d'une maison de leur ordre.

Perdues dans l'immense foule, elles assistèrent à nos grandioses démonstrations. Ce n'était pas sans doute pour diminuer leur zèle. Il serait trop long, et peut-être indiscret, de raconter comment leur oeuvre, dont nous dirons tout à l'heure la nature, avait à Rome même su attirer l'attention et la bienveillance du vénéré cardinal que le Saint-Père devait nous envoyer comme légat. Son Eminence Mgr Vannutelli connaissait du reste les religieuses de Marie-Réparatrice dès son séjour à la nonciature de Belgique. Le cardinal put donc les recommander tout spécialement à la faveur de Mgr notre archevêque. Et la voix de Rome, par la bouche de l'éminentissime légat, se faisait trop éloquente pour que la cause ne fût pas tout de suite gagnée. L'établissement au Canada fut bientôt décidé.

L'une de ces deux religieuses, dont nous avons parlé, étant à Liège, avait eu la première l'idée de cette fondation canadienne. Les jours sont mauvais hélas ! aux *vieux pays* souvent, et un pied à terre sur notre sol canadien si hospitalier, où d'ailleurs il y a tant de bien à faire, lui avait paru fort désirable. Elle s'en ouvrit à sa supérieure — qui est aujourd'hui la supérieure de Montréal — laquelle l'encouragea. La



zélée religieuse offrait de consacrer quelques biens qu'elle avait encore au soleil, pour défrayer l'entreprise à ses débuts. On en parla à la supérieure générale, qui en conféra à son tour avec les autorités romaines. Le cardinal Vannutelli, comme nous l'avons dit, se fit l'avocat de la cause, et le Congrès Eucharistique de Montréal fut jugé l'occasion propice.

Déjà à Montréal, au moment où nous écrivons ces lignes, sur l'avenue Mont-Royal, une propriété est acquise, à deux pas de cette petite colline du Parc Mance où fut érigé l'autel en plein air du Congrès, qui verra bientôt s'élever le couvent et la chapelle de Marie-Réparatrice.

Nos deux religieuses avaient d'abord reçu l'hospitalité chez les Soeurs de la Providence, à leur maison des Sourdes-Muettes. Au mois d'août dernier, attendant prochainement d'autres compagnes, elles vinrent s'installer, rue Mansfield, tout près de la cathédrale, dans la belle maison où résidait encore récemment la famille de M. le chevalier Hurtubise, ancien zouave de Pie IX. Aux premiers jours d'octobre, l'ancienne supérieure de Liège nommé supérieure à Montréal venait les y rejoindre avec une autre religieuse de chœur et deux soeurs coadjutrices. Dans un an à peu près, les quatre religieuses et leurs coadjutrices, avec plusieurs recrues nouvelles, iront vivre rue Mont-Royal. En attendant, elles se donnent déjà à leurs oeuvres, autant que les circonstances le permettent.

• • •

Mais ces oeuvres, quelles sont-elles ? Pour le bien comprendre il faut savoir ce qu'est la communauté, dans quel but elle fut fondée et ce qu'elle se propose. Eh bien voici, c'est très simple et c'est fort beau.

“ La Société de Marie-Réparatrice est un institut religieux à vœux simples et perpétuels. Elle comprend deux degrés :

les religieuses de choeur et les soeurs coadjutrices. Elle prit naissance le 8 décembre 1854, jour de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, et son érection canonique date du 1er mai 1857. Approuvée par trois brefs successifs de S. S. Pie IX, elle reçut de S. S. Léon XIII sa consécration dernière par l'approbation définitive de ses constitutions.

“ Comme son nom l'indique, la Société de Marie-Réparatrice a pour but la réparation. Elle se propose de réparer autant que possible, avec l'aide de la grâce, les outrages faits à la majesté divine et le mal causé aux hommes par le péché. Elle s'efforce de réparer *pour* les âmes en offrant à Dieu ses hommages, ses satisfactions, ses expiations pour ceux qui oublient et qui offensent; *dans* les âmes en travaillant au bien spirituel du prochain. Ainsi, à la fois contemplative et active, elle va tour à tour à Dieu par la prière et la louange, au prochain par le dévouement et l'apostolat.

“ L'imitation de la Vierge Marie, Mère de Dieu, l'union avec elle associée par son divin Fils à l'oeuvre de la réparation, est comme le trait distinctif de la Société. Chercher à reproduire Marie dans sa vie de prière, de travail, de charité, de sacrifice, tel est le plan qui la dirige. Pour mieux affirmer le lien filial qui l'unit à la Mère de Dieu, chaque religieuse de la Société porte le nom de Marie et revêt ses couleurs.

“ La réparation *pour* les âmes envers Dieu outragé, surtout dans le mystère de l'Eucharistie, s'accomplit principalement par l'adoration du Très Saint-Sacrement, par la psalmodie de l'office du Sacré-Coeur de Jésus — remplacé le samedi et les jours de fête de la Très Sainte-Vierge, par celui de l'Immaculée-Conception — par les prières et oeuvres de mortification et de pénitence pratiquées dans la Société.

“ La réparation *dans* les âmes s'exerce par les oeuvres de zèle. Comme le leur demande leur fin apostolique, elles s'adres-

sent indistinctement à toutes les classes de la société : aux enfants, aux jeunes filles, aux dames du monde, aux ouvrières, aux femmes du peuple. Elles revêtent ainsi les formes les plus diverses : cours de *catéchisme de 1ère communion* et de *persévérance, retraites, congrégations d'enfants de Marie, associations pieuses, patronages, bibliothèques, ouvroirs* pour les églises et les missions, *ouvroirs* de pauvres ou pour les pauvres, etc.

“ De plus, les maisons de la Société de Marie-Réparatrice sont ouvertes toute l'année aux personnes qui désirent y faire des retraites particulières ou s'instruire isolément des vérités de la foi, pour se préparer à l'abjuration, ou pour quelque autre motif.

“ Outre ces oeuvres établies généralement dans tous leurs couvents, les religieuses de Marie-Réparatrice en ont d'autres spéciales, selon les besoins particuliers des lieux, comme les *écoles du soir*, les *home* pour les servantes, et, dans les missions des *orphelinats*, des *dispensaires*, des *écoles élémentaires*, etc.

“ La Société de Marie-Réparatrice a ouvert des maisons en Italie, en France, en Belgique, en Hollande, en Espagne, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Allemagne, en Afrique, en Amérique et à Jérusalem. Elle compte aujourd'hui 54 ou 55 maisons, et environ 1,500 religieuses, ainsi disséminées un peu partout. ”

\* \* \*

Nous avons confiance que les Révérendes Mères verront à Montréal leur belle oeuvre progresser rapidement et pleinement réussir. On a dit tant de bien de ces *retraites fermées* pour hommes et pour jeunes gens, que les Pères Jésuites ont inaugurées en ces dernières années, pourquoi nos dames du monde et nos jeunes filles n'imiteraient-elles pas leurs maris

et leurs frères? Que de décisions vagues ou chancelantes se pourront là préciser ou affermir! Il y a toujours place pour le zèle bien entendu.

Que les retraites soient dites *fermées* ou *ouvertes et publiques*, peu importe! Les personnes du monde, qu'attendent dans la vie tant de devoirs importants, seront heureuses, croyons-nous, à certaines heures, de faire comme une halte au couvent de Marie-Réparatrice. Chaque année, par exemple, ou même chaque mois, pour une récollection annuelle ou mensuelle, quel sanctuaire paraît plus favorable que cette autre maison de Béthanie?

Oh! certes, nous n'avons garde de l'oublier — ce serait une injustice flagrante — nos pensionnats s'ouvrent volontiers devant leurs anciennes élèves, et nos innombrables maisons de charité font souvent bien autre chose que des aumônes matérielles. Mais quand elle a été jugée opportune par l'autorité compétente, il est rare qu'une oeuvre nouvelle fasse tort aux anciennes. Toutes les institutions bénies par l'Eglise sont comme autant de liens particuliers qui concourent à la solidité du faisceau puissant qui doit, par des moyens divers, rattacher toutes les âmes à Dieu.

A Rome, depuis plusieurs années, via de Lucchesi, où se trouve la maison-mère des religieuses de Marie-Réparatrice, un abbé du Collège Canadien remplit les fonctions de second chapelain. C'était un premier lien qui existait déjà. A Montréal, nous saluons avec bonheur la naissance de cet Institut, ailleurs déjà si méritant. Cela constitue un nouveau lien. Et nous souhaitons, dans le Christ, la bienvenue à ces réparatrices-adoratrices qui nous aideront, au pied du Mont-Royal, à mieux conserver la mémoire de notre admirable congrès eucharistique de 1910.

---

## L'ORDO DE 1912

L'ORDO *provinciae Marianopolitanae*, ainsi que l' "Ordo des offices chantés", pour l'année 1912, sont maintenant offerts en vente.

Ceux-là seuls qui font le commerce peuvent s'adresser aux imprimeurs, MM. ARBOUR & DUPONT, 419 et 421, rue Saint-Paul, Montréal.

Ceux qui achètent pour eux-mêmes doivent s'adresser ou à leur évêché respectif ou à un libraire.

Le prix des divers ordos est encore comme suit :

Ordo broché.....	35 sous.
Ordo broché et perforé.....	40 "
Ordo cartonné.....	50 "
Ordo des offices chantés.....	15 "

Ceux qui ne donneront leur commande qu'à la fin de décembre feront bien d'indiquer, en cas d'épuisement d'une catégorie quelle autre ils préfèrent.

Le *motu proprio* du pape du 2 juillet dernier sur les fêtes de précepte, ainsi que le décret *Urbi et Orbi* du 24 juillet qui le modifie, et les réponses du 28 juillet et du 7 août de la Congrégation des Rites qui l'expliquent, ainsi que celui du Concile du 8 août et du 18 septembre 1911, ont nécessité une modification considérable dans la rédaction de l'*Ordo*. Toutefois quand ce *motu proprio* nous est parvenu, six mois de l'*Ordo* étaient déjà imprimés. On ne pouvait songer à réimprimer ces 64 pages. Restait l'alternative ou de donner un supplément à la fin de l'*Ordo*, ou d'insérer ce supplément à l'endroit modifié. On a préféré ce dernier moyen comme plus commode pour ceux qui détachent les feuilles de leur *Ordo* afin de les garder dans leur bréviaire, et comme d'ailleurs plus conforme aux caractères généraux de l'*Ordo* qui offre en petit caractère, à la suite de l'office du jour, tout autre office destiné à quelque diocèse qui fait exception.

Ces feuillets supplémentaires portent le même chiffre que la page qu'ils corrigent. Chacun pourra les séparer et les placer, en recevant son *Ordo*, à l'endroit concerné

## BIBLIOGRAPHIE

C'est avec plaisir que nous présentons la plaquette suivie à nos lecteurs. Elle est approuvée par Mgr l'archevêque de Montréal qui la "recommande au sympathique accueil des prêtres" de son diocèse. Elle répond à un besoin trop général et trop vivement senti pour qu'elle ne se répande pas immédiatement dans tous les lieux où se parle la langue française.

Le titre est : *Le FUTUR SERVANT DE MESSE, basse et chantée*, par l'abbé Joseph Saint-Denis, de Chambly. L'auteur écrit avec dessein le mot *futur*, parce que d'abord son but n'est que d'enseigner à un jeune enfant les répons de la messe et la manière de les prononcer, et ensuite parce qu'il prépare une autre brochure sous le titre correspondant : *Le JEUNE SERVANT DE MESSE, basse et chantée*, qui sera publiée l'été prochain.

On rencontre assurément d'autres plaquettes qui contiennent les répons de la messe, tant en Europe qu'au Canada et aux Etats-Unis. Mais ces éditions sont plus ou moins défectueuses et d'ailleurs peu répandues. Ce qui fait le mérite de la présente est, outre une excellente typographie, la présence d'un petit traité de la prononciation du latin, à l'italienne, qui s'introduit peu à peu en vertu des nouveaux règlements sur le chant grégorien. L'auteur a eu l'heureuse idée de remplacer les exemples communément donnés pour la prononciation, par des mots pris dans les répons de la messe même, ainsi que dans les psaumes des vêpres et dans quelques autres morceaux bien connus. De la sorte l'enfant trouvera le principe plus facile et en reconnaîtra l'application dans les répons même qu'il doit apprendre. Les chantres eux-mêmes, obligés d'apprendre cette nouvelle prononciation, en bénéficieront spécialement. Avec Mgr l'archevêque nous souhaitons le plus large accueil à cette utile brochure qui ne coûte que 5 sous.

Elle se vend chez l'auteur, avec l'*Ordo* à l'archevêché, et chez les principaux libraires.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

**Mercredi, 15 novembre.** — Saint-Jean.

**Vendredi, 17** " — Saint-Vincent-de-Paul, à Montréal.

**Dimanche, 19** " — Saint-Patrice.

## FAISONS DIRE DES MESSES

**A**UX chrétiens et chrétiennes, trop oublieux de leur devoir envers leurs parents défunts, une supplication touchante, venant du Purgatoire, ne se fait-elle pas entendre parfois ?

“ Héritiers de mon nom, de mon bonheur, de mes biens, vous jouissez maintenant de ce qui a fait l'objet de mes peines et du meilleur de mes sueurs. Hélas ! dans la recherche de la fortune, j'ai plus consulté votre intérêt que mon salut, et voilà pourquoi j'expie maintenant mon indifférence et ma cupidité. C'est pour vous que je souffre et que j'expie ; ayez du moins pitié de mon âme et priez pour elle : *Miscremini mei, saltem vos, amici mei.*

“ Que de fois j'ai fait offrir pour vous le saint sacrifice de la messe ? C'est par lui que j'ai obtenu pour vous la grâce d'un bonne première communion, d'une vocation chrétienne, d'un heureux mariage. Ah ! faites couler à votre tour, pour le repos de mon âme, ce sang précieux qui éteint les flammes des abîmes et qui force leurs portes terribles. J'ai sauvé votre âme en priant pour elle ; rachetez la mienne en priant pour moi : *Miscremini mei, saltem vos, amici mei.*

“ Vous m'avez dressé un tombeau somptueux et vous avez célébré de pompeuses funérailles. Mais je vous demande pour ma pauvre âme des secours plus utiles, les larmes et les prières qui partent du cœur, l'offrande du divin sacrifice qui purifie et qui rachète. O mon fils ! ô ma fille ! nous ne connaissons plus la vanité et ses calculs ; mais nous souffrons, et il dépend de vous d'abrégier cette épreuve.

“ Un jour, hélas ! qui n'est pas loin peut-être, vous descen-



dreZ aussi dans ce séjour et vous sentirez les rigueurs de la justice éternelle. Ah! rachetez-moi d'avance pour que du haut des cieux je puisse prier pour vous et vous tendre la main. Accomplissez ce devoir envers votre père, pour que vos fils à leur tour l'accomplissent envers vous. Non, ne laissez pas se perdre dans votre famille la pieuse tradition du culte des morts.

“ Malheur à qui oublie son père et sa mère, quand ils ne sont plus. ”

Mgr BESSON.

### LA VALEUR DES PETITES EPARGNES

Si un jeune homme de 15 ans était résolu à épargner, chaque semaine, le coût de trois voyages en tramway, et à payer, jusqu'à ce qu'il eût 60 ans, les 15 cents ainsi économisés au Gouvernement Canadien, pour acheter une Rente Viagère, le résultat de cette épargne serait qu'à partir de 60 ans, il recevrait \$25.18 tous les 3 mois, sa vie durant. S'il mourait avant d'avoir 50 ans, tout ce qu'il aurait payé, avec intérêt composé à 3 pour cent, serait remboursé à ses héritiers, et s'il mourait avant d'avoir touché son premier terme de rente, ses héritiers recevraient \$771.70. Une carte postale, donnant votre âge au dernier anniversaire, et envoyée au Surintendant des Rentes Viagères, à Ottawa, vous obtiendra tous les renseignements désirables sur le prix des Rentes Viagères.

Pierre Gravel, agent, No 80, rue Saint-Gabriel, Montréal.